

Nouvelles pratiques sociales



La recherche sociale appliquée : enjeux et défis

Entrevue avec Marc Renaud

Jean-Pierre Deslauriers et Jean-Marc Pilon

Volume 7, numéro 2, automne 1994

La recherche sociale et le renouvellement des pratiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301277ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301277ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Deslauriers, J.-P. & Pilon, J.-M. (1994). La recherche sociale appliquée : enjeux et défis : entrevue avec Marc Renaud. *Nouvelles pratiques sociales*, 7(2), 62–73.
<https://doi.org/10.7202/301277ar>



La recherche sociale appliquée : enjeux et défis

Entrevue avec Marc Renaud

Jean-Pierre DESLAURIERS
Université du Québec à Hull

Jean-Marc PILON
Université du Québec à Rimouski

L'arrivée de Marc Renaud à la présidence du Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) coïncide avec la réorientation des programmes de recherche subventionnés par cet organisme, réorientation à laquelle il n'est pas étranger. Par ces nouveaux programmes, le CQRS vise à établir et consolider une masse critique de chercheurs en sciences sociales appliquées et à développer des projets de recherche reliés à la politique de la santé et du bien-être. De plus, le CQRS encourage le partenariat entre le milieu de la recherche et celui de la pratique. Il cherche à la fois à développer une culture d'action dans les milieux de recherche et une culture de recherche dans les milieux d'intervention.

Le programme de subventions de développement d'équipes en recherche sociale a reçu la Palme d'argent du Prix de l'Institut d'administration publique du Canada. Sous le thème « Remodeler le gouvernement », le concours de 1994 visait à honorer les réalisations exceptionnelles du secteur public. En tout, 113 organisations avaient déposé leur candidature et celle du CQRS a été retenue par un jury pancanadien indépendant. Les responsables du dossier ont pensé que l'entrevue que leur a accordée le président du CQRS revêtait d'autant plus d'importance.

avons eu les subventions en question et, de fil en aiguille, je me suis lié d'amitié avec les commissaires. En jasant avec eux, j'ai constaté le pétrin dans lequel ils étaient. D'une part, ils n'arrivaient pas à formuler clairement le diagnostic de la situation dans laquelle ils étaient et, d'autre part, ils n'arrivaient pas non plus à proposer des solutions. Les solutions, ce n'était pas mon rayon, mais le diagnostic, ça l'était ! C'est ainsi que progressivement, j'ai été appelé à jouer un rôle plus actif dans les travaux de la commission ; par la suite, on m'a demandé de rédiger quelques chapitres du rapport.

Voilà mon expérience. Mon action a été plus orientée du côté des politiques sociales que du côté de la pratique sociale : c'est un domaine dans lequel je n'ai pas été formé et que je ne connaissais pas avant d'arriver au CQRS.

NPS – *Jusque-là, vous aviez abordé les politiques sociales par la recherche.*

M. Renaud – Tout à fait. À l'époque de la commission Rochon, notre équipe de chercheurs était appelée à se prononcer sur certains sujets et à documenter certains problèmes.

NPS – *En faisant de la recherche ?*

M. Renaud – Oui, en faisant de la recherche. Je me suis rendu compte que les sciences sociales ont des outils de lecture de la réalité que les autres disciplines n'ont pas : nous avons une manière de penser qui permet de faire avancer les questions comme aucun autre type de discipline. Prenons en exemple les travaux qu'on a faits à la commission Rochon. Nous, au centre de recherche, nous nous étions demandé ce que faisaient les travailleurs quand ils avaient mal au dos, et nous avons découvert qu'ils recouraient beaucoup aux médecines douces. Ensuite, pour le compte de la commission Rochon, nous avons étudié ce que faisaient les Québécois quand ils étaient responsables d'un parent âgé en perte d'autonomie, ou comment ils se comportaient dans la consommation générale de services. Tout cela m'a convaincu que notre rôle comme spécialistes des sciences sociales était de documenter les questions, de donner des paramètres pour l'évolution des politiques du gouvernement, de rendre visible ce qui se passe sur le terrain.

La conviction profonde que j'ai acquise pendant ces années-là était que les sciences sociales en général avaient régressé, que nous étions en train de nous laisser faire et de nous laisser manger la laine sur le dos. Il me semblait que les sciences sociales perdaient du terrain et qu'il y avait de l'indifférence à leur égard, voire de l'hostilité dans certains milieux. Pourtant, nos travaux de recherche démontraient que, au contraire, c'était un domaine où il était possible de faire des percées scientifiques extraordinaires avec des retombées sociales immenses.

Quand on m'a demandé de siéger à la présidence du Conseil québécois de la recherche sociale, je me suis dit que j'accepterais pour démontrer que la recherche sociale, ce n'était pas du pelletage de nuages. Les chercheurs en sciences sociales sont capables collectivement d'aider à mieux comprendre les problèmes de santé ou les problèmes sociaux, et leur capacité est au moins aussi grande que celle des médecins qui font des recherches sur la leucémie ou la fibrose kystique. C'est cette conviction-là qui m'animait.

NPS – *C'était donc vos intentions quand vous êtes arrivé au CQRS, mais qu'avez-vous découvert ?*

M. Renaud – Plusieurs choses ! D'abord, la pauvreté de la recherche sociale appliquée au Québec. Dans le temps de la commission Rochon, lorsque nous nous butions contre le problème de la violence ou des abus sexuels, nous nous étions rendus compte que nous ne connaissions même pas l'ampleur des problèmes sociaux. Quand je suis arrivé au CQRS, un des premiers mandats qui nous ont été confiés a été d'organiser une consultation sur la politique de santé et de bien-être.

Je me rappelle en particulier d'une rencontre qui avait été organisée au Centre des services sociaux du Montréal-Métropolitain où il y avait une dizaine de travailleurs sociaux autour de la table. Je ne connaissais pas trop les travailleurs sociaux avant cela. J'avais demandé aux travailleurs sociaux de donner leurs réactions sur la version préliminaire de cette politique et ils s'y sont donnés à plein ! Entre autres, il y avait une femme qui travaillait depuis 15 ans avec des délinquants et qui m'a juré que si on laissait les choses aller, dans 15 ans d'ici, Montréal serait comme New York à cause des guerres ethniques, de l'accroissement de la violence, des agressions de type port d'armes, du vol à l'étalage, etc.

À partir de son expérience, elle m'avait démontré avec éloquence que la société québécoise n'allait pas bien et que l'on s'en allait en périlicant. Ou encore, d'autres m'ont dit à cette réunion-là : « Nous autres, notre drame, les travailleurs sociaux, c'est qu'on n'a pas de pilules. On n'a pas d'aspirines à donner au monde quand on est pris avec un problème à l'urgence sur la rue Sainte-Catherine à deux heures du matin. On n'a rien. » En même temps, cette histoire-là m'a fait réaliser une fois de plus qu'on ne connaissait pas grand-chose des problèmes sociaux, de ce que les intervenants font ou ne peuvent pas faire pour y répondre. Donc, cela m'est apparu encore plus évident qu'il fallait investir davantage en recherche pour comprendre les problèmes sociaux, la dynamique interne des milieux qui les vivent et l'intervention. Ici, il y a deux choses qui me tiennent à cœur.

Premièrement, il me semble urgent de rapprocher les milieux de l'intervention de celui de la recherche. Dans le temps de la commission

Rochon, on disait que les travailleurs sociaux étaient pris dans une bureaucratie rigide, que tout le monde se surveillait et qu'il n'y avait pas moyen d'avancer. Une des choses qui m'a frappé quand je suis arrivé au CQRS, ce fut la vision extrêmement négative que le milieu de l'intervention, et en particulier celui du travail social, avait à l'égard du milieu universitaire et de la recherche. Les intervenants disaient des chercheurs : « Ce sont des pelleteux de nuages qui s'écoutent parler ; ils ne sont pas capables de donner des réponses claires à des questions concrètes et ils se perdent dans leur jargon. Ils réfléchissent sur des questions inutiles ; leur volonté de faire de la recherche libre est une excuse pour masquer leur étroitesse d'esprit. » À l'inverse, les chercheurs avaient tendance à dire : « Les gens sur le terrain, c'est des "do gooders" ; ils sont là pour le bien du peuple, ce sont des gens qui agissent mais qui ne lisent pas, qui ne réfléchissent pas beaucoup. Ils sont les missionnaires de la misère humaine et refusent de voir l'utilité de la recherche. »

Il y a quelque chose de paradoxal là-dedans, car la recherche et l'action sont deux univers qui, normalement, devraient s'entraider : la recherche devrait servir à l'action et l'action devrait remotiver les chercheurs. Qu'il y ait des tensions entre ces deux univers-là, c'est en partie inévitable, car les chercheurs ont tendance à regarder les causes des problèmes alors que les gens de l'intervention sont plus collés sur les outils à développer pour résoudre les problèmes des gens. Cette tension fait partie de la vie et elle est peut-être même souhaitable. Par contre, de là à ce qu'il y ait un divorce et qu'il n'y ait plus de civisme entre les deux groupes, cela n'a pas de bon sens. Il me semblait donc qu'il fallait aider à rapprocher ces deux mondes-là.

La deuxième chose que j'ai redécouverte en arrivant au CQRS, c'est que le milieu québécois offre un énorme potentiel de chercheurs en sciences sociales pour mieux connaître les problèmes sociaux. N'oublions pas une chose : au Québec, il y a 3 500 professeurs-chercheurs en sciences sociales dans l'ensemble des universités. (J'inclus les sciences humaines, le droit, les sciences de l'éducation et les sciences de l'administration.) Ils représentent 40 % du corps professoral et ces départements produisent chaque année autour de 3 000 mémoires de maîtrise et 300 thèses de doctorat. Par ailleurs, ces milieux d'enseignement et de recherche ne reçoivent que 15 % des fonds de recherche publics. (Des fonds privés, on n'en a pas, on ne peut donc pas en parler.) Il y a là un déséquilibre désolant qu'il faut combler, c'est évident. Quand je suis arrivé au CQRS, il y avait 3,5 millions en fonds ; trois ans plus tard, il y en a 8,5 millions. Nous visons 11 millions pour 1996. C'est un bon début mais ce n'est pas encore assez ! Le CQRS ne réussit pas à subventionner les bons projets qui lui sont présentés et cela me tracasse : j'ai peur que de bons chercheurs se découragent.

En même temps que je déplorais le manque de recherche sociale, j'ai vite réalisé le peu de visibilité des travaux de recherche déjà subventionnés par le CQRS. En arrivant, j'ai demandé à Charlotte Poirier de résumer les demandes de projets de recherche financés par le Conseil et j'ai été renversé de découvrir toute une expertise produite par ces recherches-là mais qui était malheureusement méconnue du public. En plus d'augmenter le budget et de promouvoir la légitimité de la recherche sociale, il m'a semblé qu'il fallait accroître la visibilité de la retombée des recherches sociales.

NPS - *En ce sens, depuis quelque temps, le CQRS parle beaucoup de partenariat et on a l'impression que c'est même devenu le filon directeur des nouveaux programmes.*

M. Renaud – Vous avez en grande partie raison. Le CQRS a lancé le message suivant aux universitaires : si vous voulez profiter de nos subventions d'infrastructure, présentez-vous avec vos partenaires et nous évaluerons non seulement la qualité de vos projets mais également les liens que vous avez développés avec des établissements de service. Ensuite, il faut que les projets de recherche s'inscrivent dans le cadre de la politique de santé et de bien-être.

NPS – *Est-ce que cette nouvelle orientation a influencé les programmes de subventions ?*

M. Renaud – Oui. Nous voulons rapprocher la recherche de l'intervention et vice versa, démontrer que ce ne sont pas deux univers complètement incompatibles. Au CQRS, nous nous sommes dit qu'avec un budget neuf, nous pourrions tenter un rapprochement et le faire par étapes.

Par exemple, nous avons donné une nouvelle orientation au programme « Études et analyses » : ce sont toujours des projets de recherche mais plus clairement collés sur le milieu, plus descriptifs, plus évaluatifs, plus proches de la pratique elle-même. Nous sommes en train de préciser ce programme pour le rendre plus efficace : ce sera un outil au service de la pratique et il portera, par exemple, sur l'analyse de la pratique ou d'une forme d'intervention. Dans ce programme, la dimension partenariat recherche-intervention est très importante. Par contre, nous avons conservé tel quel le volet « Projets de recherche » : un chercheur (ou une équipe de chercheurs) a une idée pertinente, il l'écrit et présente le projet. Il n'y a pas de partenariat à respecter.

La nouveauté du CQRS au cours des dernières années a été le lancement d'un programme de financement d'infrastructure d'équipes de recherche. Ce programme comporte deux volets maintenant : un pour les équipes en émergence (ce volet se termine en mai 1994) et un autre pour les équipes constituées. Pour y être admissibles, les chercheurs doivent s'allier

avec des partenaires des établissements de services sociaux, leur faire connaître leur intérêt de recherche et les impliquer. Les projets de recherche portent sur des questions liées à la pratique et les milieux de la pratique peuvent jouer un rôle important dans la définition de la problématique ainsi que des objectifs.

Il y a maintenant 22 équipes subventionnées par le CQRS suivant ce programme ; 6 équipes sont en opération et 16 sont en émergence (10 d'entre elles demanderont une subvention d'opération cette année). Chaque équipe est libre de choisir son sujet dans le cadre défini par la politique de santé et de bien-être. Il peut s'agir, par exemple, des abus sexuels, de la négligence parentale, de la violence faite aux femmes, du sida, du suicide, des problèmes de santé mentale ou de l'intégration des personnes âgées.

Ce programme de financement d'infrastructure d'équipes donne énormément de visibilité à la recherche sociale et au CQRS. Par exemple, lorsque le CQRS présente son rapport et peut dire au Ministère que 72 établissements sont partenaires dans des projets de recherche, que toutes les Universités du Québec y sont impliquées, que tel ou tel aspect de la politique de bien-être est couvert, cela a de l'impact.

Il n'est pas impossible que d'ici un an ou deux, le CQRS soit obligé de fermer certaines thématiques parce qu'il y aura suffisamment d'équipes en place. Nous ne sommes pas rendus là pour l'instant.

NPS – *Le plan du CQRS vise à développer une trentaine de centres ou d'équipes de recherche. Une fois que ces trente centres seront établis, est-ce que le programme disparaîtra ?*

M. Renaud – Le programme sera maintenu mais seulement pour soutenir les équipes en place. Nous nous disons que lorsque nous aurons une trentaine de centres de recherche qui couvriront à peu près tous les aspects de la politique de la santé et du bien-être, nous devrions avoir une masse critique de chercheurs et un bon bassin d'expertise. Mais n'oublions pas une chose : pour voir sa subvention renouvelée, une équipe devra faire la preuve de sa performance et soumettre une nouvelle demande à tous les deux ou trois ans.

Nous n'en sommes pas encore là : nous avons à peine six équipes en opération. Nous nous donnons entre cinq et sept ans pour créer au Québec une infrastructure de trente centres de recherche.

NPS – *Lorsque les équipes seront formées, qu'elles seront stables et qu'elles auront atteint une vitesse de croisière, ce sera plus difficile pour une petite université de percer. Ne craignez-vous pas que l'effet de ce programme soit de renforcer les universités déjà plus fortes ?*

M. Renaud – De fait, c'est une possibilité troublante ! En y réfléchissant, il faudrait peut-être penser à laisser ouvert le programme en émergence pour un couple d'années encore mais seulement pour les universités en régions. Il y a des équipes de chercheurs en consolidation, et cela leur permettrait de se qualifier.

Pour l'instant, le plan triennal précise que les projets en régions sont considérés comme prioritaires s'ils respectent les mêmes critères, soit trois chercheurs alliés à trois partenaires du réseau des affaires sociales. En réalité, les équipes comptent plus de trois chercheurs la plupart du temps. Par contre, si les chercheurs en région peuvent réaliser leur projet en n'étant que trois, cela s'arrange.

NPS – *Au-delà du volet partenariat, est-ce qu'il y a d'autres stratégies, d'autres actions qui s'inscrivent dans cette lignée ?*

M. Renaud – Il y a un nouveau programme de chercheurs boursiers que le CQRS va lancer bientôt. Si je reviens aux statistiques que j'ai évoquées plus tôt, il y a dans les universités 3 500 professeurs qui forment 300 Ph. D. par année. Où vont ces 300 Ph. D. ? Ils se retrouvent souvent sur la voie d'évitement et cinq ou six ans après la fin de leurs études, ils sont morts pour la recherche pour laquelle ils avaient pourtant été formés. Lorsque nous avons lancé le programme de bourses de postdoctorat, il y a deux ans, nous pensions que personne ne s'y présenterait, mais nous avons reçu autour de trente demandes. Nous pensons maintenant qu'il faut financer des chercheurs-boursiers.

Pour encourager le développement de la carrière des chercheurs en recherche sociale, le CQRS va financer pendant douze ans des titulaires de doctorat ayant deux ans d'expérience. Concrètement, cela signifie que le CQRS assurera le salaire de la personne à concurrence de 40 000 \$ par année. Le complément de salaire sera assumé soit par une université, soit par un établissement du réseau des affaires sociales. Après douze ans de financement de notre part, cet établissement va prendre la relève et assurera la carrière de ce chercheur.

En principe, le chercheur-boursier pourra provenir du milieu universitaire ou du milieu de la pratique. Cependant, on veut créer un nouveau genre de chercheurs, soit des chercheurs de calibre universitaire mais œuvrant en lien avec le réseau de l'intervention. C'est la raison pour laquelle il doit d'une part être rattaché à une université, être en contact avec des collègues de l'université, avoir accès aux mêmes fonds de recherche et aux mêmes moyens de publications que les universitaires. D'autre part, il faut également qu'il soit rattaché à un établissement du réseau. Le concours sera lancé et devrait financer six postes en 1995-1996 et trente autres d'ici trois ans.

NPS – *Pensez-vous que ces nouveaux chercheurs vont transformer la pratique de la recherche sociale?*

M. Renaud – Oui, je l'espère. Parmi ces boursiers vont se retrouver des anciens praticiens qui sont allés faire des doctorats et qui ont le goût de se mettre dans la recherche. D'ailleurs, plusieurs m'ont fait part de leurs intentions : ce sont des gens qui ont travaillé pendant dix ou quinze ans en travail social et qui aimeraient faire de la recherche. Ils vont donc passer par le « purgatoire » : ils vont faire un doctorat et, après coup, ils vont entrer dans le système de recherche sociale.

Je pense que le Conseil doit soutenir des chercheurs qui ont un bon talent d'organisation et c'est là où nous sommes un peu différents du FCAR ou du CRSH. Dans le milieu universitaire, par les temps qui courent, le nombre et le lieu de publication sont des critères qui deviennent de plus en plus importants. Nous, au CQRS, nous ne nions pas qu'un bon chercheur doive être reconnu à l'échelle internationale mais en même temps, son rôle de chercheur doit aussi consister à parler au monde d'ici, à expliquer et à comprendre les situations qui les préoccupent. En sciences sociales, il faut écrire également dans sa langue : rien ne sert au chercheur de tout écrire en anglais si son propre monde ne le lit pas. Si un chercheur travaille sur le clonage de gènes, cela n'a aucune importance qu'il publie en anglais ou en français : c'est même préférable d'écrire en anglais pour communiquer avec les meilleurs chercheurs. Ce n'est pas pareil dans notre domaine : il faut aussi communiquer avec sa propre société.

Je pense que l'on doit encourager les gens qui font de la recherche un peu différente de la recherche scientifique pure. Nous essayons de développer un nouveau modèle de chercheur, et j'espère que cela aura des retombées sur la pratique.

L'article 90 de la Loi 120 permet la reconnaissance d'un établissement comme institut universitaire à vocation sociale. Pour être reconnus, ces établissements doivent faire la preuve de la qualité de la formation qu'ils offrent, de la qualité de leurs services et de la qualité de la recherche qu'ils encadrent. Dans ce dernier cas, la loi exige qu'ils aient un centre de recherche reconnu par le CQRS, à l'intérieur de l'établissement de services sociaux : à ce moment-là, l'organisation reçoit le statut d'institut universitaire. Parce qu'ils ont un centre de recherche et qu'ils font de la formation, leurs services sont reconnus comme très bons.

Il y a un centre de ce genre qui est actuellement reconnu : c'est l'Institut de gérontologie sociale au CLSC René-Cassin. Avec Frédéric Lesemann de l'Université de Montréal, ils ont monté une équipe de recherche. Quand on étudie le développement de l'industrie pharmaceutique, on se rend compte

que les entreprises qui ont le mieux performé sont celles qui ont introduit des chercheurs dans leur organisation, qui les ont reliés aux milieux universitaires tout en les laissant travailler comme des chercheurs. Il me semble que nous pouvons essayer de faire la même chose dans le domaine des services sociaux.

NPS – *Vous disiez qu'un des objectifs du CQRS était le rapprochement entre le chercheur et la pratique. Est-ce que, d'après vous, ces nouveaux programmes de recherche peuvent avoir un impact sur la transformation des pratiques?*

M. Renaud – Oui, tout à fait. J'espère d'ailleurs qu'il y aura des retombées non seulement sur la pratique mais aussi sur les politiques qui encadrent ces pratiques. On ne peut pas espérer de miracles de la recherche, mais on peut espérer des idées nouvelles, des nouvelles manières de faire, une meilleure évaluation de l'efficacité, etc.

NPS – *À trop mettre l'accent sur les retombées et l'application, n'y a-t-il pas un danger que les chercheurs deviennent des vulgarisateurs plutôt que des chercheurs?*

M. Renaud – C'est un risque mais le fossé entre la pratique et la recherche est tellement grand dans le domaine social que ce risque est vraiment négligeable. Nous avons fait un petit pas et, pourtant, c'est un petit pas qui compte. Il faut reconnaître que le partenariat n'est pas toujours facile à établir entre les deux mondes. Des problèmes internes à l'université peuvent l'empêcher de nouer des liens avec le milieu ; ensuite, l'université ne peut non plus répondre à toutes les demandes en provenance du milieu, même si le partenariat peut être intéressant. Enfin, le partenariat ne s'improvise pas non plus : il faut y mettre le temps et il y a des irritants que le CQRS ne peut atténuer. Malgré tout, pour l'instant, je ne vois que des aspects positifs à notre approche.

NPS – *Si l'histoire se répète, il est fort possible que les grosses subventions iront aux universités des grands centres alors que les universités en région seront désavantagées. Est-ce que le CQRS est préoccupé par ce déséquilibre possible?*

M. Renaud – C'est une possibilité et cela me préoccupe personnellement. Je ne suis pas certain que le CQRS ait tous les outils en main ni toutes les idées pour savoir comment s'y prendre. De fait, nous nous heurtons au dilemme suivant : comment trouver une sorte d'équilibre interrégional sans compromettre l'excellence ? Chose certaine, nous ne pouvons pas faire de compromis sur l'excellence des travaux que nous finançons : si nous abandonnons cet objectif, nous y perdrons tous collectivement et à brève échéance. Par contre, c'est vrai qu'il faut respecter la dynamique qui n'est pas la même

pour une équipe à Rimouski que pour une autre qui est établie dans le centre-ville de Montréal : les problèmes sociaux ne se posent pas de la même manière et ne sont pas toujours les mêmes non plus.

Cela dit, le CQRS prend des décisions favorables aux régions. Par exemple, dans le cas des chercheurs-boursiers, les candidatures en provenance des régions seront traitées avec 10 % des points en priorité. Cela signifie que si un candidat rattaché à une université régionale se qualifie, il passera plus facilement en tête de liste : à qualifications égales, il sera traité en premier. Au fond, il n'y a pas de contradiction entre viser l'excellence et donner une chance aux régions. Ensuite, ce sera plus facile pour une université régionale d'obtenir un bon chercheur-boursier que de monter une équipe : cela prend du temps pour monter une équipe, cela prend plus de monde et plus d'organisation.

NPS – *Dans sa nouvelle politique, le CQRS encourage fortement le partenariat entre les milieux de chercheurs et les milieux de pratique. Est-il possible de mettre autant d'accent sur le partenariat et la collaboration entre les milieux de recherche eux-mêmes? Serait-il possible d'établir des liens de collaboration privilégiés où une université du centre aurait des avantages à s'associer à une université régionale?*

M. Renaud – Le CQRS pourrait bien envisager cette extension du partenariat ! Il faudra peut-être en arriver à se dire qu'une équipe du CQRS doit compter dans ses rangs un chercheur à l'emploi d'une université en régions. D'ici une couple d'années, lorsque les équipes présenteront une demande de renouvellement, le CQRS pourrait leur demander d'intégrer des chercheurs des universités en régions. S'il se fait de bonnes recherches en régions, l'université du centre devrait s'associer à ces chercheurs lorsqu'elle poursuit des études dans leur région. Il me semble que ce serait une bonne idée : cela pourrait forcer les universités du centre à s'allier avec celles des régions périphériques, et ce serait dans l'intérêt de tout le monde de tisser des liens. De ce point de vue, la participation d'une petite université deviendrait un avantage. Je retiens cette idée.

Il faut quand même reconnaître que la collaboration et le partenariat passent par les chercheurs eux-mêmes : il faut tisser des contacts informels et les formaliser ensuite. S'il n'y a pas d'atomes crochus entre les chercheurs, il n'y a pas de base. Par contre, s'il n'y a pas d'incitatif à tisser ces liens, ce n'est pas certain que les chercheurs en établiront. S'en remettre seulement aux contacts informels sans les appuyer par quelque mesure, cela ne dure pas. Chose certaine, si un chercheur de Montréal veut travailler avec un autre en région, le CQRS ne refusera jamais de payer des billets d'avion ni des frais de voyage pour faciliter la mise en place d'un réseau d'échanges.

NPS – *De ce temps-ci, les différents niveaux de gouvernement remettent en question le rôle des organismes qui subventionnent la recherche; on pense à les fusionner, voire à les abolir. De ce point de vue, quel est le défi le plus important qu'ait à relever le CQRS?*

M. Renaud – Je dirais que c'est celui de conserver son autonomie par rapport aux Fonds de recherche sur la santé du Québec (FRSQ). Il faut se rappeler que le CQRS a été créé par un décret, non par une loi, et qu'il dépend du ministère de la Santé et des Services sociaux. Comme il est sous la tutelle d'un ministère, il est soumis aux modes, aux changements de gouvernement, aux pressions de toutes sortes, et comme tel, il est vulnérable. Le Ministre a toujours respecté l'autonomie de fonctionnement du CQRS et il n'est jamais intervenu dans quelque question que ce soit, mais la possibilité demeure néanmoins. Par exemple, lorsque le Parti libéral est revenu au pouvoir, en 1985, un rapport avait proposé l'abolition pure et simple du CQRS. Heureusement que cette recommandation ne fut pas appliquée!

Ces années-ci, la pression provient des médecins et du FRSQ. Certains remettent en question le fait qu'il y ait deux organismes de recherche rattachés au même ministère (de la Santé et des Services sociaux) et proposent même de les fusionner. Le conseil d'administration du FRSQ a même voté une résolution qui allait dans ce sens-là! Ils ont décidé unilatéralement que le CQRS n'a pas de raison d'être, et qu'ils vont gérer toute la recherche sociale. Cela ne les gêne pas! Ils se croient meilleurs. C'est un enjeu politique majeur pour le CQRS et il faut y faire face en démontrant notre capacité de faire de la recherche de qualité, de la recherche utile, et de la recherche que personne ne peut faire à notre place. Nous sommes convaincus de pouvoir y arriver.

NPS – *Comment voyez-vous la recherche sociale dans un avenir plus ou moins rapproché?*

M. Renaud – Je peux bien vous parler de mes rêves! Le rêve que j'ai, c'est que les sciences sociales retrouvent le statut qu'elles avaient dans les années 70, c'est-à-dire qu'elles continuent de susciter l'espoir qu'on puisse arriver à améliorer notre société en augmentant la connaissance que nous en avons. Quand on forme 300 Ph. D. par année, il faut que ces gens puissent utiliser leur cerveau pour faire avancer les organisations, les causes, la société québécoise en général.

Au Québec, nous avons une communauté de chercheurs en sciences sociales très performante par comparaison au reste du Canada. On le voit par la réussite de nos chercheurs au concours du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. Si ces gens-là décidaient de se relever les manches et de faire avancer la pratique sociale en développant de meilleurs outils et de meilleures méthodes d'intervention, en essayant de mieux com-

prendre les situations qui causent les problèmes, peut-être que collectivement, on pourrait améliorer notre sort. C'est cela mon rêve : que la recherche soit utile.

C'est pour cela qu'il faut développer un nouveau rôle pour le chercheur en sciences sociales et travailler à faire cesser le tiraillage entre le milieu de la pratique et le milieu universitaire comme cela a été le cas depuis dix ans. Faire de l'intervention sociale n'est pas le même métier que de faire de la recherche, mais ces deux mondes peuvent et doivent s'appuyer.

Je reviens toujours à la femme du CSSMM qui m'avait dit : « Moi, je te jure que Montréal s'en vient comme New York sur le plan de la violence. » Elle, elle m'a eu : ce n'est pas prouvable ce qu'elle a dit, mais cela se voit ! L'avenir, c'est la recherche reliée à la pratique.